

ALCOOL ET GROSSESSE : des Français de plus en plus conscients des risques, mais la vigilance reste de mise

La Journée mondiale de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) se tiendra le 9 septembre prochain. À cette occasion, Santé publique France présente les résultats 2017 de l'enquête sur les connaissances et perceptions des risques de la consommation d'alcool pendant la grossesse. Malgré une prise de conscience encourageante, trop de Français minimisent encore l'impact d'une consommation faible ou ponctuelle d'alcool sur la santé des enfants à naître. C'est pourquoi, Santé publique France déploie à partir du 9 septembre et durant tout le mois, une campagne nationale d'information dans la presse et sur le web, à la fois auprès du grand public et des professionnels de santé. Elle s'appuie sur un message clé « vous buvez un peu, il boit beaucoup » pour promouvoir le principe de précaution : « zéro alcool pendant la grossesse ».

Une évolution favorable des connaissances des Français

Selon la dernière enquête de Santé publique France réalisée au mois de mai 2017¹, **le message « zéro alcool pendant la grossesse » est mieux intégré :**

- **44% des Français vs 25% en 2015 déclarent spontanément qu'il n'existe pas de consommation d'alcool sans risque pour l'enfant ;**
- 64% des Français vs 53% en 2015 savent qu'un verre de vin ou de bière est tout aussi dangereux qu'un verre d'alcool fort ;
- 33% de la population sait que l'alcool comporte des risques tout au long de la grossesse, vs 20% en 2015.

Par ailleurs, certaines fausses croyances sont en net recul :

- 21% des Français, vs 27% en 2015, pensent qu'il est conseillé de boire un petit verre de vin de temps en temps pendant la grossesse.

On observe également une évolution des représentations sociales liées à la consommation d'alcool pendant la grossesse : 75% des Français se disent choqués par ce comportement alors qu'ils n'étaient que 69% en 2015. Les effets néfastes de l'alcool sur la santé de l'enfant, tels que les retards de croissance, les anomalies physiques ou encore les troubles de la mémoire, sont également mieux connus.

« Plus d'un tiers des Français jugent qu'il existe un risque pour le bébé dès le premier verre d'alcool consommé, contre moins d'un quart en 2015. Ces données montrent une meilleure connaissance du message zéro alcool pendant la grossesse et nous encourage à poursuivre nos efforts d'information et de pédagogie. » insiste le Pr. François Bourdillon, directeur général de Santé publique France

« Zéro alcool pendant la grossesse » : un message toujours d'actualité

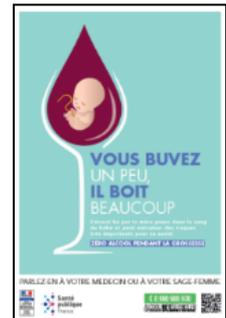
Le dispositif de communication déployé depuis deux ans par Santé publique France semble avoir porté ses fruits car le ce principe de précaution est de mieux en mieux assimilé. Cependant, une

¹ Enquête réalisée par téléphone du 19 au 20 mai 2017, sur un échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans ou plus, composé de 1004 personnes

partie de la population minimise encore la dangerosité d'une consommation faible ou ponctuelle d'alcool pour les femmes enceintes.

Santé publique France déploie un large dispositif digital pour renforcer les connaissances et faire adopter le bon réflexe « **zéro alcool pendant la grossesse** » :

- Une **campagne d'influence** portée par des blogueurs et plusieurs célébrités parents ou en passe de le devenir (Arnaud Tsamère, Hapsatou Sy, Laëtitia Milot, Tanya Saint Val, Lynnsha et Vérino) débute le 9 septembre avec la publication d'une quarantaine de messages et se poursuivra durant tout le mois de septembre.
- Une campagne de **bannières** sur le web et les mobiles.



Parallèlement, des affiches et dépliants, disponibles dans les salles d'attentes des professionnels de santé, rappellent le principe de précaution « **zéro alcool pendant la grossesse** » et encouragent les femmes enceintes à se tourner en cas de besoin vers les professionnels de santé.

Alcool Info Service pour répondre à toutes les questions

Les femmes ayant des questions concernant la consommation d'alcool au cours de leur grossesse peuvent se tourner vers le dispositif d'aide à distance Alcool Info Service (téléphone et internet). Il leur propose 7jours/7 :



- un soutien et un accompagnement par des professionnels de santé expérimentés dans ce domaine.
- Une rubrique « alcool & grossesse » sur le site internet alcool-info-service.fr, qui délivre de manière simple, au travers d'articles et de vidéos pédagogiques, les recommandations et les aides concrètes en cas de difficultés.
- Un annuaire permettant de trouver une structure d'aide spécialisée la plus proche de chez soi : <http://www.alcool-info-service.fr/alcool-et-vous/alcool-grossesse/accueil>

CONTACTS PRESSE

Santé publique France :

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36

presse@santepubliquefrance.fr

Twitter : @santeprevention

RPCA

Stéphanie Champion– 01 42 30 81 00

s.champion@rpca.fr